

CR Comité d'Activation 02.10.17 Début de réunion : 18H15

Personne présentes :

Christian, Thomas, Baptiste, Coline, Mate, Chloé, Valérie, Carole, Sofia, Pierre, Eric

Mail de GARRIDO CHLOE lesartsaucoindemarue@gmail.com tél :06 48 08 32 80

compagniederaidenz@gmail.com => à ajouter dans la boucle googledactivation et googleactivation pour plus de visibilité des infos par tous les membres de la Compagnie

Ordre du jour

- 1- Présentation des modalités de prises de décisions au sein du CA
- 2- Présentation de la convention d'activation Tri Porteur Adadiff-Casi pour A.C.T (elle sera présentée mercredi 4 octobre lors du conseil collégial mensuel)
- 3- Présentation des aménagements (avancées pour ERP) et budgets pour l'activation
- 4- Débat sur l'ouverture du Tri / Politique, religion,
- 5- Autres informations diverses

1. Présentation des modalités de prise de décision au sein du CA

Le premier lundi du mois nous mettons en place la présentation des projets (pas plus que 5). Si certains projets sont présentés pour être réalisés rapidement, le CA restera réactif et pourra accepter très ponctuellement des présentations sur d'autres CA si besoin.

Chaque présentation d'un nouveau projet ne devra pas faire plus que 15min ou 20min de présentation, ensuite 10min de question réponse / discussion entre le CA et les personnes.

Les personnes doivent envoyer leur projet en avance par mail, pour que le CA puisse prendre connaissance du projet en amont. Le projet sera validé ou pas par le CA de la semaine suivante sinon le projet sera mis en attente lorsqu'une décision n'aura pas été prise. Pour les personnes absentes sur le CA de validation ou non des projets, elles pourront donner leurs avis jusqu'au lundi midi maximum. On peut disposer de 15 jours pour remettre en cause une décision, après ses 15 jours la décision ne pourra pas être remise en cause.

1^{ère} étape : envoi du projet par mail par les personnes/associations....

2^{ème} étape : CA => présentation projet

3^{ème} étape : CA + 1 semaine : Validation ou non du projet

4^{ème} étape : CA + 2 semaines : Le CA contacte les personnes pour leur donner la réponse

2-Convention

Discussion autour du montant des loyers : le CA prendra la décision des montants, ces entrées d'argent seront au titre du TriPorteur et le pourcentage prévu pour l'Activation sera récupéré par l'Adadiff-CASI. La convention est vu collectivement et sera présentée au CC mercredi 4.10.17

3- Présentation aménagements (ERP)et budget activation

Christian fait un point sur les différents rdv effectués avec des professionnels pour avancer sur les possibilités de travaux, sur les devis. Le dossier ERP sera déposé courant mi-octobre pour un début des travaux rapidement. Aujourd'hui il manque encore des fonds pour tous les travaux prévus => recherche de financement qui continue. Le CA évoquera la question des recherches de financement avec les porteurs de projet au CC.

Concernant le budget :

Nous avons récupéré 2000 euros pour l'appel au projet de la mairie (ville solidaire).

Le budget global de l'activation temporaire est entre 50 000 et 100 000 euros. Sur 100 000 Euros, la moitié en auto-financement, l'autre par des demandes de financement. Cf tableau envoyé par Adadiff-Casi (Demande financement Fondation AGIR SA VIE). Nous continuons la recherche de financement en parallèle.

4- Le débats sur l'ouverture du Tri / politique, religieuse, ...

Pouvons-nous accueillir des partis politiques et religieux ?

Deux points de vue différents qui ressortent depuis la demande EELV pour louer une salle pour des réunions privées :

- nous pouvons faire une mixité, et pour favoriser le vivre ensemble cela peut apporter une nouvelle manière de voir les choses.
- Au-delà de la belle idée du vivre ensemble il y a aussi les effets secondaires (décision du CC)

Le débat est revenu plusieurs fois en CA malgré une majorité de « pou » lors de la rentrée. Le CA décide de faire un tour de table et un vote pour statuer sur cette question : le « contre » l'emporte.

Le vote de si on accueil des parties politiques ou pas ?

Oui : III (3)

Non : III III (6)

NSP : IIII (4)

La personne d'EELV sera recontactée par Adadiff-Casi pour préciser que le Tri ne répond pas favorablement à leur demande à aujourd'hui.

Les membres décident de dire non à aujourd'hui et sont tous d'accord pour proposer une semaine thématique (comme prévu chaque trimestre dans le calendrier annuel) sur cette question de l'ouverture à la politique, à la religion, : N'oublions pas que le Tri est un lieu d'expérimentation et de débat.

5- Informations diverses :

Réservation salle/tri 19 octobre 14h à 19h pour l'Assemblée générale ordinaire et l'AG extra-ordinaire de l'Adadiff. => rapprochement des deux associations pour devenir « ADADIFF-CASI »

Chantier participatif en interne : R.D.V Samedi 7 octobre à 10h : petit-déjeuner collectif pour préparer les missions de rangement et de méange / chantier du WE, s'organiser, répartir les tâches,

Le festival du film précaire voudrait refaire la même chose que la dernière fois. Les dates de ce festival sont prévus pour le 18-19 novembre. Il demande également l'ouverture du tri pour pouvoir projeter un film (2 euros d'adhésion).

CC mercredi 4 octobre : essentiellement pour valider la charte et la convention proposée

2 services civiques commenceront le 16 octobre pour 6 mois au nom de l'Adadiff-Casi et sur des missions liées, entre autre, à l'activation du Tri.

La réunion se termine à 20h15